



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

étudiants

Question écrite n° 57416

Texte de la question

M. Guy Lengagne attire l'attention de M. le ministre de la recherche sur la crise que connaît l'université française en matière d'accueil des étudiants étrangers. En effet, les bourses qui sont attribuées aux jeunes qui viennent se former en France sont à la fois trop peu nombreuses et trop faibles dans leur montant pour attirer les futures élites des Etats étrangers qui, plus tard, pourraient entretenir avec la France des liens extrêmement utiles à son rayonnement culturel, intellectuel et économique. La concurrence s'est en outre essentiellement développée outre-Atlantique : ce sont les universités américaines qui prennent progressivement la place des universités françaises. Cette tendance est ancienne et il lui demande de lui faire part de ses projets en la matière. -

Question transmise à M. le ministre de l'éducation nationale.

Texte de la réponse

De nombreux étudiants étrangers, non ressortissants de l'Union européenne et qui ne résident pas sur le territoire national, avec leur famille, souhaitent chaque année poursuivre leurs études en France. Dans le cadre actuel de la réglementation, ils peuvent solliciter une bourse dite du gouvernement français ou une autre forme d'aide telle que la bourse d'excellence Eiffel. Toutes informations sur ces aides peuvent être obtenues auprès des services du consulat le plus proche du domicile de la famille de l'étudiant comme de l'ambassade de France située dans le pays d'origine de l'étudiant étranger. En effet, les modalités d'attribution de ces aides ont été définies par le ministère des affaires étrangères. L'agence Edufrance, créée conjointement par le ministère des affaires étrangères et le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, a pour mission essentielle de promouvoir à l'étranger l'offre de formation et d'expertise en matière éducative et scientifique. Elle propose aux étudiants désireux de venir étudier en France un grand nombre d'informations sur les études et sur l'organisation pratique d'un séjour en France.

Données clés

Auteur : [M. Guy Lengagne](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (5^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57416

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : recherche

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 février 2001, page 756

Réponse publiée le : 28 mai 2001, page 3096